

COMMUNE DE FREBUANS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2020

Le vingt-sept mai deux mil vingt à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Paulette MARANO, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Catherine CLERC, Lucette DOUSSOT, Pauline JOUFFROY, Natacha PELLETIER.

Mrs Pierre CLAVIER, Julien MARICHY, David NICOLAS, Pascal RAUCH, Mehdi TABOUI, Eric VUILLET.

Etait également présent : Jean-Claude BAUD

Secrétaire de séance : Mehdi TABOUI

Compte tenu des mesures de confinement, la séance se déroule à huis clos. Elle est présidée par Madame Paulette MARANO, Maire sortant, en présence des 11 Conseillers Municipaux élus le 15 mars 2020.

1 - Installation du Conseil Municipal

- Appel des nouveaux Elus :

• Mesdames et Messieurs :

CLAVIER Pierre	(145 voix)
CLERC Catherine	(149 voix)
DOUSSOT Lucette	(132 voix)
JOUFFROY Pauline	(146 voix)
MARANO Paulette	(139 voix)
MARICHY Julien	(139 voix)
NICOLAS David	(142 voix)
PELLETIER Natacha	(146 voix)
RAUCH Pascal	(150 voix)
TABOUI Mehdi	(146 voix)
VUILLET Eric	(148 voix)

2- Election du Maire : elle se fait sous la présidence de Madame Paulette MARANO, doyenne du Conseil Municipal. **(Délibération n°12/2020)**

Sont désignés :

- Un secrétaire de séance : Monsieur Mehdi TABOUI
- Deux assesseurs : Madame Lucette DOUSSOT et Monsieur David NICOLAS

Mme Paulette MARANO est élue Maire avec 11 voix.

3 - Détermination du nombre d'Adjoints : **(Délibération n°13/2020)**

Le Conseil Municipal fixe à 3 le nombre d'Adjoints.

4- Election des Adjoints : (Délibération n°14/2020)

- 1^{er} Adjointe : 2 candidatures : Madame Lucette DOUSSOT élue avec 8 voix et Monsieur Pascal RAUCH : 3 voix
- 2^{ème} Adjoint : 2 candidatures : Monsieur Eric VUILLET élu avec 7 voix, Monsieur Pascal RAUCH : 3 voix et 1 bulletin nul
- 3^{ème} Adjoint : 2 candidatures : Monsieur David NICOLAS élu avec 7 voix et Monsieur Pascal RAUCH : 4 voix

Lecture de la charte de l'Elu local par Madame le Maire : celle-ci est signée par les 11 membres du Conseil Municipal.

5 - Indemnité de fonction du Maire et des Adjoints : (Délibération n°15/2020)

Elle est calculée sur la base de l'indice 1027 correspondant à 3 889.40 € bruts/mois. Le Conseil Municipal se range à la réglementation « plancher » qui prévoit, dans les Communes de moins de 500 habitants 17% de cette base pour le Maire soit 661.19 € bruts /mensuel et 6.6% pour les Adjoint, soit 256.69 € bruts/mensuel. Décision validée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

6 - Attribution de délégations du Conseil Municipal au Maire : (Délibération n°16/2020)

Madame le Maire donne lecture des attributions de délégations du Conseil Municipal au Maire portées à 22 points. Ces délégations permettent au Maire d'agir seulement en cas d'urgence dans certaines prises de décisions sans réunir le Conseil Municipal. En cas d'agissement urgent, dans tous les cas Madame le Maire en avisera le Conseil Municipal à postériori, A l'unanimité le Conseil Municipal valide ces 22 points.

7 - Election des Délégués aux Organismes Intercommunaux : (Délibérations n°17 et 18/2020)

- SIDEC : désignation d'une déléguée communale : Madame Catherine CLERC (11 voix)
- SICTOM : désignation d'un titulaire et d'un suppléant :
Titulaire : Monsieur Mehdi TABOUI
Suppléant : Monsieur Eric VUILLET

8 - Liste des Commissions Communales et nomination :

• Commission des Finances et Appels d'offres :

Lucette DOUSSOT, Paulette MARANO, Mehdi TABOUI, Pierre CLAVIER.

• Commission Voirie-Réseaux-Sécurité-Assainissement :

David NICOLAS, Pierre CLAVIER, Julien MARICHY.

• Commission Bâtiments-Patrimoine :

Pascal RAUCH, Natacha PELLETIER, Paulette MARANO.

◦ **Commission des Affaires scolaires :**
Pauline JOUFFROY, Catherine CLERC, Natacha PELLETIER.

◦ **Commission Cimetière :**
Paulette MARANO, Lucette DOUSSOT, David NICOLAS.

◦ **Commission de la Forêt :**
Eric VUILLET, Pierre CLAVIER, Christian MOUREAU, Gérard PAPILLON, Paulette MARANO.

9 - Informations et questions diverses

- Achat de masques : 2000 masques à usage unique et 900 masques tissus ont été achetés par la Commune pour un coût total de 4 441.00 € TTC, ce qui a permis de distribuer 2 masques à usage unique et 2 masques en tissus par habitant.
- Nettoyage du Monument aux Morts : il a été réalisé par l'Entreprise Janey Aérogommage pour un coût de 1 075 € TTC. Les lettres seront repeintes bénévolement par Monsieur Alain RODOT.

URBANISME - DOSSIERS EN COURS : NEANT

URBANISME - DOSSIERS NOTIFIES :

- DP 04/2020 : Arrêté de non opposition en date du 15/04/2020 du dossier déposé le 05/03/2020 par Monsieur Richard GANDELIN pour la création d'une piscine, d'un abri de jardin et des modifications d'ouvertures de sa maison d'habitation, située sur la parcelle cadastrée AB 85, sise 356, rue Sous Charnet.
- DP 05/2020 : Arrêté de non opposition en date du 29/04/2020 du dossier déposé le 22/04/2020 par Monsieur André DELGADO pour la réfection de la toiture de sa maison d'habitation, située sur la parcelle cadastrée ZB 89, sise 50, rue en Sus Boirier.
- DP 06/2020 : Arrêté de non opposition en date du 30/04/2020 du dossier déposé le 22/04/2020 par Madame Virginie ROUTHIER pour la réfection de la toiture de sa maison d'habitation, située sur la parcelle cadastrée ZB 90, sise 52, rue en Sus Boirier
- DP 07/2020 : Arrêté de non opposition en date du 13/05/2020 du dossier déposé le 06/05/2020 par Monsieur Patrick GUYOMARCH pour la réfection de la façade de sa maison d'habitation, située sur la parcelle cadastrée AA 55, sise 19, rue du Calvaire.
- CUB 01/2020 : Arrêté de non opposition en date du 11/03/2020 d'un dossier déposé le 22/01/2020 par Monsieur Daniel DOUSSOT représentant les Consorts DOUSSOT pour une parcelle cadastrée AB 14, sise Chemin de la Vouivre.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 26 JUIN 2020 à 20H30

Le Secrétaire

Mehdi TABOUI

Le Maire

Paulette MARANO

